

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.
DR NORBERT FAFARD.
A. HAMON, (Paris).
DR H. E. DESRÔSIERS.
DR A. LAMARCHE
H. R. GRAY.
DR A. G. A. RICARD.
DR J. E. BERTHELOT.
DR, S. LACHAPELLE.

DR J. A. LARAMÉE.
DR E. P. LACHAPELLE.
DR A. B. LAROCQUE.
DR A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
DR A. LAPORTE.
L. DAGRON RICHER.
DR G. ARCHAMBAULT.
DR. A. T. BRISSON.

DR W. H. HINGSTON.
DR W. MOUNT.
DR L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
EMILE VANIER.
DR LS. LABERGE.
DR S. DUVAL.
DR. A. PICHÉ.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DR J. I. DESROGHES.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

*Tout ce qui concerne l'administration du journal doit être
adressé au*

No. 189 Rue Amherst, ou 25, rue Ste. Thérèse
ou Boîte 2027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 3.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ECOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITE LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—coD-
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels--Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-
vincial, ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique, Directeur du Bu-
reau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,
INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,
ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHTECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

SOMMAIRE.

BULLETIN : — Rapport sanitaire de la cité de Montréal ; — (suite) ; — L'hygiène maternelle et infantile : La propreté ; — Conseils aux ouvriers des manufactures de laine ; — Chronique de l'Hygiène en Europe ; — L'hygiène Professionnelle ; — REVUE DES JOURNAUX : — La Vaccination obligatoire ; — L'avarice et les avares.

ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal l'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

MM. LES ABONNES SONT PRIES DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette et M O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, commerçants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois.....	\$ 50,00
“ “ 6 “	30,00
Une demi page 12 “	30,00
“ “ “ 6 “	16,00
Un quart de page 12 mois	16,00
“ “ “ “ 6 “	9,00

Feuillets Extras

Une page 12 mois.....	\$ 50,00
“ “ 6 mois.....	30,00
Une demie page 12 mois.....	30,00
“ “ “ 6 “	16,00

MAISON FONDÉE EN 1851.

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,
MONTREAL.

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges. Universités
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

◀ T. CODERRE ▶

PHARMACIEN

NOS. 87 ET 89 RUE ST. ANTOINE
MONTREAL.

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville, seront emballées et livrées aux agents d'Express ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceutiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.

Pendant le mois d'Août *seulement* nous vendrons la "QUININE DE HOWARD & FILS" @ \$1.00 l'once ; L'Iodure de Potasse, le Bismuth, le Salicylate de Soude a poudre d'Opium sont aussi en baisse. LE MURIATE ET L'ACETATE DE MORPHINE à \$2.00 l'once.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, 1^{er} NOVEMBRE, 1886

NO. 12.

BULLETIN.

RAPPORT SANITAIRE DE LA CITÉ DE MONTREAL.*

Maisons Malsaines. — Les visites de nos inspecteurs sanitaires amènent la découverte de l'état d'insalubrité d'un grand nombre de maisons ; cette insalubrité est une source constante de danger pour les occupants.

Il y en a qui sont visitées régulièrement par les eaux à l'époque de la débâcle et les propriétaires négligent souvent de prendre les précautions nécessaires pour assainir ces maisons après l'inondation.

De plus le peu de soins que l'on prend d'ériger ces constructions sur un sol bien asséché et d'établir une canalisation convenable, est cause que beaucoup de ces maisons sont humides et très malsaines.

Il est à remarquer que ces habitations abritent presque toujours de pauvres ménages qui ne peuvent remédier à ces inconvénients et que la responsabilité incombe au propriétaire. Si celui-ci ne veut ou ne peut assainir convenablement sa maison, il faut que le Bureau de Santé ait le droit de le condamner et d'en défendre l'occupation. C'est une mesure de protection et quand tous nos ouvriers occuperont des logements salubres, un grand pas sera fait dans la voie du progrès.

Il n'y a pas de doute que l'humidité des habitations entre pour beaucoup dans la mortalité des enfants et est même pour les adultes, une cause continuelle d'accidents : la diphthérie, les fièvres, les maladies pulmonaires, les rhumatismes n'ont souvent d'autre source.

Une ventilation parfaite serait aussi très désirable. Beaucoup de ces petits logements n'ont pas d'ouverture en arrière, ce qui est une lacune regrettable. Il faudrait toujours que la ventilation puisse se faire par les fenêtres de côtés opposés. L'air et la lumière sont les premiers éléments de la salubrité. Malheureusement beaucoup de nos propriétaires semblent ignorer complètement cette vérité.

Les dalots en bois, encore en si grand usage à Montréal, devraient être formellement prohibés. Le bois s'imprègne des matières organiques contenues dans les eaux ménagères, et devient ainsi une source de mauvaises odeurs et d'exhalaisons malsaines. Ils peuvent être remplacés avantageusement par des éviers munis de siphon, qui présentent plus de garantie au point de vue hygiénique.

Latrines. — Le règlement, qui régit le curage et la construction des latrines, date du 13 Mars 1872, alors que l'organisation était entièrement différente de celle que nous avons actuellement. D'après ce règlement le chef de police seul a le droit d'ordonner le curage ou la construction des latrines de manière que tous les avis

Suite, voir le No 9 et 10 de ce journal.

donnés à ces fins doivent être signés par lui.

Un tel état de chose ne pourrait se continuer sans un grave désavantage pour le Département, un ennui pour le public et un surcroît d'ouvrage pour le chef de police.

Le règlement, très bon dans son ensemble, devrait être modifié seulement en ce que le nom du chef de police y soit remplacé par celui du Médecin Officier de Santé, et ainsi on arriverait à rendre plus prompte l'exécution des ordres du Bureau de Santé.

Les fosses d'aisance fixes ou mobiles constituent un grand inconvénient pour une cité comme Montréal; elles sont une cause d'exhalaisons pestilentielles qui empoisonnent l'atmosphère et occasionnent beaucoup de maladies.

Elles sont souvent construites à proximité des habitations, et quand elles sont quelque peu remplies et que la température est assez élevée, leur contenu entre en fermentation et dégage des émanations nauséabondes.

Quant aux fosses mobiles, elles présentent encore plus de danger parce qu'elles sont en communication directe avec les égouts collecteurs et en deviennent en réalité les principaux ventilateurs.

Le Conseil Municipal devrait donc, autant qu'il est en son pouvoir, empêcher l'établissement des fosses fixes et mobiles et favoriser l'érection de water-closets qui est le système le plus recommandable. Pour encourager ce mouvement, il pourrait supprimer la taxe de l'eau sur les water-closets et compenser la perte qui en résulterait en frappant d'une taxe les fosses fixes et mobiles.

Ainsi, la ville n'y perdrait rien et la santé publique y gagnerait beaucoup.

Urinoirs publics.— La ville de Montréal, dans les améliorations multiples qui s'y sont faites depuis quelques années, en a malheureusement négligé quelques unes qui ont leur importance en hygiène. De ce nombre sont les urinoirs et les bains publics.

Que dire des urinoirs? Ils n'existent pas! Ou s'il en existe quelques-unes, il sont si mal entretenus qu'on pourrait les croire érigés afin de dégoûter entièrement la population de ces établissements pourtant si utiles.

Je me garderai bien d'appuyer sur les raisons multiples qui militent en faveur de la création par toute la ville, de ces petits refuges; qu'il me suffise de dire que ces raisons sont d'un caractère moral très élevé. Par l'érection d'urinoirs publics, la pudeur serait plus sûrement protégée; d'autre part, cela éviterait à nombre de nos concitoyens l'obligation d'entrer dans les buvettes, ce qui constitue toujours un danger pour certaines personnes de caractères faibles.

Les autres villes l'ont compris; Montréal seule, la métropole du Canada, est restée bien en arrière sous ce rapport. Je suis persuadé qu'il suffit de signaler cette lacune hautement regrettable, pour que le remède y soit apporté au plus tôt.

Bains publics.— Les bains publics établis à Montréal étant devenus complètement insuffisants pour les besoins de la classe ouvrière, il conviendrait d'en construire d'autres, principalement dans les quartiers les plus peuplés.

Les ouvriers seraient heureux de profiter des facilités qui leurs seraient offertes pour ces amusements hygiéniques et nul doute que leur santé n'en serait que meilleure.

DR L. LABERGE.

HYGIÈNE MATERNELLE ET INFANTILE

LA PROPRETÉ.

La propreté est une vertu, a dit quel-
qu'un. Nécessaire pour tous, cette vertu
l'est surtout chez l'enfant, qui, plus que
tout autre, a besoin de respirer par tous
les pores de sa peau, et qu'on ne peut im-
punément laisser dans sa crasse, qu'on ne
passe l'expression. Cette thèse de la pro-
preté des enfants est soutenue avec autant
de talent que d'esprit par le Dr J. GERARD,
dans *La jeune mère* (juillet 1886), aus-
vais-je me permettre d'en extraire quel-
ques notes qui ne sont peut-être pas sans
intérêt.

Plus d'une mère se contente volontiers
de la grosse propreté chez son enfant, et
du lavage des parties qu'on montre au
public, mais l'épiderme si tendre des
jeunes enfants a besoin d'un bain général
souvent répété. L'enfant doit donc être
lavé souvent et baigné au moins deux
fois par semaine.

Il y a aussi les bains locaux qu'il ne
faut pas négliger, que la mère oublie moins
aussi, parce que les matières sont odo-
rantes. Souvent ici on se contente d'ôter
le plus gros. Il faut faire davantage.

Trop souvent encore on laisse les en-
fants macérer dans l'urine ; de là des rou-
geurs, des démangeaisons qui font souf-
frir les pauvres petits.

J'ouvre ici une parenthèse pour appuyer
cette remarque de M. le Dr Gérard.
Que de mères se plaignent de ce que l'en-
fant est *emporté*, échauffé, qui ne devraient
s'en prendre qu'au peu de soin qu'ils
prennent de changer, aussitôt qu'il en
est besoin, la *couche* du bébé. Les bonnes
sont souvent en faute sous ce rapport, et
les mères ne sauraient y voir de trop
près.

M le Dr Gérard reproche encore à cer-

taines mères de ne jamais toucher à la
tête de l'enfant et de lui laisser une couche
de crasse sur le sommet, sous prétexte,
disent-elles, que c'est le meilleur préserva-
tif de son intelligence, et il ajoute : " il
faut avoir vraiment l'esprit borné pour
croire que le fumier est l'engrais naturel
de l'esprit."

Je crois que parmi notre population, on
ne pousse pas aussi loin que cela la
sollicitude. On se contente de dire qu'il
ne faut pas nettoyer la tête des enfants
parce que ça va être le point de départ
d'une multitude de maux d'yeux, d'oreil-
les, etc., et, pour me servir du verbe local,
parce que ça va *se jeter ailleurs*. Quand
donc pourrions-nous réagir efficacement
contre cette fausse idée ? N'est-ce pas pitié
de voir tant de pauvres petites têtes recou-
vertes de cet enduit noirâtre qu'on nomme
chapeau, et que l'ignorance plus encore
que le préjugé empêche les mamans de
faire disparaître ?

LES VERS.— Dans *La Mère et l'Enfant*
M. le Dr CARADEC publie un intéressant
article sur ce très prosaïque sujet, article
dans lequel l'auteur se moque agréable-
ment tout d'abord de la tendance de plus
d'une maman à attribuer aux vers la plu-
part des indispositions du bébé. L'un des
grands chevaux de bataille des mères, des
grand'mères et des com... mères, dit-il, ce
sont les vers. Ah! ils ont vraiment bon dos!
L'enfant est-il pâle, fatigué, a-t-il la fièvre,
est-il affecté de convulsions, mon Dieu!
C'est bien simple, ce sont les vers. Dès
lors, à quoi bons les médecins ?

Mais les vers existent, on ne peut le
nier, encore qu'ils soient moins souvent
qu'on ne le pense coupables des nombreux
accidents et indispositions de ces chers
enfants. Il importe donc que les mères
sachent à quoi s'en tenir sur l'affection
vermineuse.

Deux espèces de vers se rencontrent surtout chez l'enfant : le *lombric* et l'*oxyure*. Le lombric est rond, jaunâtre ou rougeâtre, long de 10 à 12 pouces, effilé en avant et en arrière. Rarement isolés, les lombrics, qui habitent le petit intestin, sont ordinairement réunis au nombre de 8 ou 10, ou même plus encore. Ils se rencontrent peu chez les petits bébés, du moins chez ceux qui sont élevés au sein, en revanche, on les voit paraître chez ceux qu'on nourrit prématurément avec des bouillies, avec des soupes, chez ceux à qui on donne des fruits et des légumes. Très fréquent aussi de les voir survenir dans la convalescence des maladies graves, comme la scarlatine, la fièvre typhoïde, la variole etc.

Certains signes que l'on donne comme infaillibles pour aider à reconnaître la présence des vers, ne sont rien moins que certains : dilatation de la pupille, cercle bleuâtre autour des yeux (yeux cernés) démangeaisons aux narines, etc. Le seul signe certain est la présence des vers dans les selles de l'enfant.

Le meilleur remède contre les lombrics est la santonine, et c'est à la santonine que le médecin, appelé à un cas semblable, prescrit d'ordinaire. La santonine forme la base de la plupart des pastilles à vers en vente dans les pharmacies. L'administration de ce médicament doit être suivie de celle d'un purgatif (huile de ricin ou magnésie).

L'oxyure est un tout petit ver, en forme de fil, long de $\frac{1}{2}$ pouce à 1 pouce, et qui se loge dans la fin de l'intestin (*) dans les plis de l'anus.

Quand vient le soir, et que l'enfant est au lit, il éprouve à l'anus des démangeaisons insupportables qui le poussent à y

(*) Ce que le vulgaire décore du nom de *fondement*.

porter la main et à se gratter avec fureur. *Défiez-vous des enfants que vous voyez s'agiter, se trémousser sur leur chaise, cherchant un appui pour le frottement : ils ont des hémorrhoides ou des oxyures.* Chez les petites filles, ces petits vers peuvent amener des pertes blanches.

On combat les oxyures au moyen de lavements faits de divers médicaments : décoction de deux gousses d'ail dans du lait, décoction d'oignon, dissolution de sel marin. *Quelquefois on se trouve bien de simples lavements d'eau froide.*

En terminant, M. le Dr Caradec recommande aux mères d'avoir toujours recours au médecin pour le traitement des vers. *Je ne saurais mieux terminer l'analyse du travail de mon estimé confrère qu'en appuyant sur cette dernière recommandation.* Trop souvent il arrive que les mères se mêlent de médicamenter leurs enfants un peu à l'aveuglette, il faut le dire, chaque fois qu'elles soupçonnent, chez les petits, la présence des vers. La plupart du temps le traitement est mal dirigé et manque son effet quand il n'est positivement pas nuisible.

DR. H. E. DESROSIERS.

CONSEILS AUX OUVRIERS DES MANUFACTURES DE LAINE.

Les manufactures de laine sont en général plus salubres que les manufactures de coton.

On a toujours soin de tenir la laine bien graissée pendant les diverses transformations qu'on lui fait subir, depuis ce moment où elle entre dans les manufactures jusqu'à ce qu'elle soit filée ou fabriquée.

Le coton au contraire est fabriqué sans huile ni graisse, au moyen de machine à

révolution très rapide. De sorte qu'il s'en échappe une poussière qui flotte continuellement dans l'air. Cette poussière s'introduit naturellement dans les voies respiratoires, le canal nasal et les yeux, y cause une certaine irritation, et quelquefois même des inflammations graves.

Les matières grasses dont on se sert pour travailler la laine peuvent devenir une source de danger non moins sérieuse que la poussière qui s'échappe du coton. Les propriétaires de manufactures, dans les centres peu peuplés, se servent ordinairement de graisse commune destinée à faire du savon. Ils se procurent cette graisse chez les cultivateurs à très bas prix ou en échange de marchandises.

Elle est quelquefois douce et pure, mais, le plus souvent, elle est telle que les cultivateurs eux-mêmes ne veulent l'employer pour la fabrication du savon.

Elle devient ainsi une source de putréfaction propre à développer les germes de maladies contagieuses. Si l'on avait le soin de transformer cette graisse en savon, son effet pernicieux serait beaucoup diminué sinon totalement détruit par l'action désinfectante de la potasse.

On emploie souvent la graisse à l'état cru pour travailler la laine.

Elle devient ainsi en contact immédiat avec les mains des ouvriers. Les habits en sont aussi imprégnés, et, par le besoin naturel de se frotter le visage et de se gratter la tête, elle pénètre dans les yeux, le nez et le cuir chevelu. De sorte qu'à peine une petite portion du corps échappe au contact de cette graisse impure.

Cette huile contient toujours plus ou moins d'acides gras renfermant des germes morbifiques et très souvent des particules de viande d'animaux morts de maladies contagieuses.

Si cette matière vient en contact avec

le sang, soit par une coupure ou une érosion de la peau, elle est apte à y produire une maladie souvent mortelle qu'on appelle la cepticémie.

Les ouvriers trouvent un préservatif dans l'huile des machines qui leur recouvre continuellement les mains. Cette huile est composée en grande partie sinon totalement, de pétrole et est par conséquent un moyen curatif et un préservatif des maladies de la peau.

Le moyen le plus sûr et le plus propre serait de n'employer que des huiles minérales, ou au moins, composées en grande partie de pétrole.

Les huiles minérales sont fabriquées avec tant de soin aujourd'hui, qu'elles sont égales, sinon supérieures, aux meilleures huiles animales pour la fabrication de la laine.

Elles ne contiennent ni acides gras, ni aucun ingrédient pernicieux pour la peau.

En effet elles forment la base de la plupart des onguents employées dans le traitement des maladies de la peau. Ces éruptions de la peau et démangeaisons du cuir chevelu, si communes parmi les ouvriers des manufactures de laine, disparaîtront sans aucun doute, en substituant l'huile minérale à l'huile animale.

Maintenant que nous avons attiré l'attention des manufacturiers sur ce sujet, nous espérons qu'ils prendront la chose en considération, et assureront à leurs employés les moyens de conserver leur santé. — (Hall's journal of Health, New-York.

(Traduction du Dr, J. E. TREMBLAY.)

De toutes les fleurs la fleur humaine est celle qui a besoin le plus de soleil,

CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE EN EUROPE.

La Bactériologie— Le salon de Paris — L'éclairage électrique à Milan, à Paris.— Les tramways électriques.— L'éclairage électrique à Trente.— La Société d'Hygiène de Palerme.— Désinfection au moyen de températures élevées.— Loi sur l'administration de la Santé publique.— De l'éloignement des matières excrémentielles des villes et des centres d'agglomérations dépourvus d'égouts destinés à les conduire.—

Dans notre précédente chronique, nous avons signalé à nos lecteurs le *Manuel pratique de Bactériologie* (*) du professeur Crookshank. Nous voulons aujourd'hui nous étendre davantage sur ce magnifique ouvrage que tout médecin, tout chimiste doit avoir dans sa bibliothèque.

Il n'y a pas de longues années, la bactériologie n'existait pas. Ce sont les travaux de Pasteur, de Koch, de Nageli, de Van Tieghem, de Flügge, de Cohn, de Cornil, de Babes, qui ont créé cette science dont la signification n'est pas encore très bien établie.

M. Crookshank a adopté comme classification celle de Zopf. Il y a quatre groupes.

- 1 groupe : Coccaceæ; 5 genres.
- 2 groupe : Bactériaceæ; 6 genres.
- 3 groupe : Leptotrichæ; 4 genres.
- 4 groupe : Sladotrichæ; 1 genre.

En outre plusieurs espèces de schizomycètes, non comprises dans la précédente classification, sont décrites et étudiées avec le plus grand soin.

Pour étudier ces infiniments petits qu'on nomme bacilles, bactéries, etc, il faut une série de réactifs, d'appareils etc ;

(*) Volume in 8 de 300 pages avec 32 planches hors texte en chromo-lithographie — 24 francs— Paris 1886 — Carré Editeur 112 Boulevard St-Germain.

il faut les cultiver dans des bouillons spéciaux ou sur pommes de terre, colorer les bactéries, les examiner au microscope, les photographier. Toutes ces études sont délicates, exigent des connaissances multiples et une habileté assez grande. Un bon guide était nécessaire pour conduire le médecin, le chimiste dans ces recherches le plus souvent nouvelles pour lui. Le manuel du Professeur Crookshank, si bien traduit au point de vue de la forme et du fond par M. Bergeaud, remplit bien le but.

* *

Il vient de se créer à Paris un établissement d'un nouveau genre ; l'hygiène y trouve son compte, car le Salon de Paris renferme des lavabos, des water-closets, salles de lecture, etc. Comme on n'y prend point de consommations, les personnes qui y vont, et elles sont nombreuses, n'absorbent pas ces mixtures que des industriels sans vergogne qualifient de liqueurs apéritives, digestives, hygiéniques ou autres. Si de tels salons pouvaient remplacer les cafés, brasseries. etc., certains industriels y perdraient peut-être, mais la santé de chacun y gagnerait certainement.

* *

Nous trouvons dans l'*Ingénieur électricien* des renseignements fort intéressants sur l'éclairage électrique à Milan. La société Edison éclaire avec des lampes à incandescence plusieurs rues et cours de la ville en mêmes temps que les magasins, les théâtres etc, sont éclairés par ce système. Les lampes pour les rues sont à arc d'une intensité lumineuse de 2000 bougies chacune. Dans les magasins ce sont les lampes à incandescence de 10 à 32 bougies. Milan est la ville d'Europe où l'éclairage électrique est le plus répandu.

Une société vient d'établir l'éclairage par lampes à incandescence du Théâtre des Variétés, du passage des panoramas et des bains de la Bourse et de la Presse, établissement dont nous avons parlé dans notre revue de l'exposition de l'hygiène urbaine.

* *

A l'exposition des sciences et arts industriels fonctionne un tramway électrique que nous aimerions à voir se répandre ; car par la suppression des chevaux, la propreté de la rue y gagnerait et par suite la santé des populations urbaines. Ce sont des accumulateurs, système Julien, qui actionnent le moteur dynamo placé sous la voiture. Ce tramway vient d'être essayé à Hambourg et nous croyons savoir qu'il est adopté dans cette ville. A Bruxelles, une vingtaine de voitures circulent déjà. La vitesse est grande, l'arrêt instantané, tels sont les avantages de ce système.

* *

D'après la *Revue internationale de l'électricité et de ses applications*, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'introduction de l'éclairage électrique et a décidé de demander au gouvernement l'autorisation nécessaire. D'après le devis de l'ingénieur de la ville, les frais s'élèveraient à 441000 francs. On utiliserait la chute d'eau de la Fersina près de Pontalto qui donnerait une force de 600 chevaux. Le courant électrique produit servirait à l'éclairage et aux usages industriels.

* *

La société d'hygiène de Palerme a transmis au gouvernement Italien les trois vœux suivants.

10. " L'expérience ayant montré que les lois sanitaires actuelles ne satisfont pas au besoin des sociétés civilisées, la

société d'hygiène émet le vœu qu'il soit fait d'urgence un Code sanitaire pour déterminer d'une manière claire et précise les attributions et les devoirs des municipalités en ce qui concerne la santé publique."

20. " Le nouveau code ne devra rien laisser à l'arbitraire des magistrats municipaux, mais déterminer d'une manière précise, leur devoir *d'assainir le sous-sol souillé* des villes et des bourgs, et de les *approvisionner d'une bonne eau potable*. Toutes les écoles d'hygiénistes s'accordent en effet à trouver que ces deux points constituent les bases de l'hygiène publique moderne."

30. " On connaît en grande partie les causes des maladies parasitaires qui sont communiquées à l'homme par les animaux domestiques. La société émet le vœu qu'en Italie on établisse un Code sanitaire pour animaux comme il en existe en France et en Belgique et cela au double point de vue de la Santé publique des populations et de la garantie de l'industrie pastorale "

Puisse le gouvernement Italien tenir compte des vœux de la savante Société d'hygiène de Palerme !

Cette même société, dans un rapport étudié, s'est déclarée contre l'emploi des tuyaux de plomb et a émis le vœu que la municipalité supprime complètement ces tuyaux ou tout au moins en abolisse progressivement l'usage. Bravo !

* *

Dans la *Gazzetta di medicina publica* du savant Professeur Margotta, nous trouvons le résumé d'intéressantes expériences faites par M. Wolf sur la désinfection à haute température.

10. Il faut, pour désinfecter complètement les objets secs, un courant direct de vapeur d'eau à 100° et cela pendant

environ une heure.

20. Pour les objets humides, la vapeur ne doit pas être à moins de 100° et cela pendant deux heures.

30. La température doit s'élever pour le moins à 100° dans l'intérieur des objets à désinfecter.

40. Un courant de vapeur à plus de 100° possède un pouvoir désinfectant plus énergique que l'air sec à une température beaucoup plus élevée.

50. On peut combiner la vapeur d'eau avec l'air sec.

* * *

Un certain nombre de députés, parmi lesquels nous signalons M. M. Jules Siegfried Chamberland, Drs Liouville, Blatin, Bourneville, Javal, de Mahy, M. M. Waldeck Rousseau, Clemenceau, Jules Ferry, etc., ont soumis à la chambre des députés une proposition de loi concernant l'organisation de l'administration de la santé publique. Quoique nous soyons partisans d'une organisation sérieuse de l'hygiène publique et que nous estimions qu'au dessus de la liberté industrielle et du respect de la propriété, il y a l'intérêt de tous, nous croyons que ce projet de loi présente de graves défauts. Peut-être en ferons nous ici la critique dans un prochain numéro.

* * *

Le corps médical Belge, sous les auspices de la société de médecine publique de Belgique, a tenu cette année sa 7ème réunion. Une Commission composée du Dr A. Devaux, du Professeur F. Putzeys et de l'Ingénieur G. Royers fut nommé pour étudier la question de l'éloignement des matières excrémentielles des villes où il n'existe pas d'égoûts. Ces savants firent un rapport (*)

(*) Brochure in 80 de 40 pages — Bruxelles 1886 Hayez Editeur.

très étudié, dont nous transcrivons les conclusions.

10. L'emploi des puits perdus n'est admissible en aucun cas.

20. Le système diviseur ne mérite aucune confiance.

30. Les systèmes de désinfection sont inefficaces, coûteux et souvent destructifs des éléments fertilisants des matières excrémentielles. Ils sont par conséquent à rejeter.

40. Les procédés de désodorisation ne sont pas susceptibles d'une application générale. Ils peuvent néanmoins donner de bons résultats dans certains cas spéciaux (camps, hospices, casernes et habitations isolées). Il ne peuvent guère s'appliquer du reste aux eaux de rebut.

50. Les fixes fosses et les fosses mobiles sont admissibles, *faute de mieux*, moyennant l'observance de précautions. Il faut notamment que les opérations de vidange et la surveillance des installations soient confiées aux agents de l'administration communale.

L'évacuation convenable des eaux de rebut se concilie difficilement avec le système des fosses.

Les systèmes de canalisation agissant par la gravitation, par la pulsion, ou par l'aspiration l'emportent notablement, au point de vue hygiénique, sur tous ceux dont il vient d'être question.

70. Le meilleur système, à notre avis, serait celui qui consisterait à conduire au moyen d'une canalisation étanche et par voie d'aspiration, les matières excrémentielles de toute nature, à mesure de leur production, dans une ou plusieurs usines centrales.

Les systèmes Berlier et Liernur se rapprochent de cet idéal, et il ne paraît pas douteux que la science et l'expérience ne puissent conduire à une solution pratique cette conception."

A. HAMON.

HYGIÈNE DES PROFESSIONS

J'ai mis en pratique les conseils de Ramboisson, et je suis convaincus qu'ils devraient être suivis par tous ceux qui se livrent aux travaux intellectuels. Car si l'âme a une influence marquée sur le corps, celui-ci, de son côté, a bien aussi ses retentissements dans l'âme, selon qu'il souffre ou se porte bien, et s'il est un organe qui possède un certain contrôle sur le cerveau, c'est bien l'estomac. Et l'homme, qui veut être maître de son intelligence, la possède dans toute sa force, ne doit pas être l'esclave de ses appétits d'une manière accoutumée ; il doit les conduire, comme Ramboisson le conseille, et s'en servir ainsi à volonté comme des instruments de bien-être, plutôt que de leur obéir comme à des exigences de la nature auxquelles il est impossible de résister !

" Pendant mes études médicales, dit M. Véron, les concours étaient de rudes épreuves pour mes condisciples et pour moi. Les uns déjeunaient amplement, buvaient du vin et prenaient du café pour surmonter leur timidité et leurs appréhensions. J'avais adopté un système contraire ; je dînais très peu la veille, et le lendemain du concours, je gardais la diète. Un succulent dîner avec des vins au moins naturels excite l'esprit, il est vrai, mais cette excitation est toujours plus ou moins désordonnée ; elle peut même troubler l'attention, entraver la réflexion et paralyser la mémoire. La diète, au contraire, lorsque l'esprit est vivement préoccupé, excite toutes les facultés de l'intelligence, et accroît leur puissance ; on improvise mieux, on a plus à soi toute sa mémoire l'estomac vide que l'estomac plein.

" Lorsque vous êtes en proie à de vives contrariétés ou à des chagrins, votre estomac lui-même semble vous imposer le devoir de peu manger. Les contrariétés vives et les chagrins sont d'invisibles obstacles à de bonne digestion. Les digestions pénibles ont aussi pour effet d'augmenter la tristesse, les troubles de l'esprit, et de retarder cette réaction morale, ces efforts de résignation qui sont pour l'homme, à tous les âges, une nécessité et un devoir."

Il est un aliment que l'on ne considère seulement comme un breuvage auquel doit recourir souvent l'homme d'étude qui a des travaux importants à faire, c'est le café. Le café est la divine liqueur, la seule qui a droit à une place à nos côtés, quand nous sommes à notre ouvrage.

Des expériences nombreuses tendent à prouver que le café est le stimulant du cœur. On se souvient qu'il y a deux sortes de nerfs : les nerfs de la sensibilité et les nerfs du mouvement. Les nerfs de la sensibilité sont les nerfs du sentiment, du cœur ; ceux du mouvement sont les nerfs du cerveau. Or, le vin produit des effets plus particulièrement sur les nerfs conducteurs de la sensibilité et le café sur les nerfs conducteurs du mouvement seulement. Nous devons donc conclure que l'alcool est le stimulant du cœur comme le café l'est de l'intelligence. Ce sont là les conclusions qu'il faut tirer d'une étude de M. Angel Marvaud, professeur à l'école de médecine du Val de-Grâce.

Ces idées étant acceptées comme des vérités scientifiques, quel résultat avantageux ne pouvons nous pas en retirer ! Qu'on en fasse l'essai.

Dr S. LACHAPELLE.

* Suite voir les nos 9 et 10 de ce journal.

REVUE DES JOURNAUX.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

La Revue médicale de la Suisse romande, et le *Journal de Médecine de Lyon*, ont publié récemment divers articles pour établir " l'augmentation des décès varioleux dans les pays où la vaccination obligatoire a été supprimée, et leur diminution dans les Etats où elle a été mise en vigueur ".

Nous ne voulons ni contester, ni contrôler les chiffres que l'on donne à cet effet, soit pour le canton de Vienne (qui aurait eu dans le premier trimestre 1886, une mortalité variolique plus élevée que pendant toute l'année 1885) : soit pour un certain nombre de villes anglaises (4 comptant 6 millions d'habitants), n'ayant fourni aucun décès par variole, soit enfin pour 24 villes allemandes qui, avec une population de 4 millions, n'ont présenté de même aucun accident varioleux mortel.

Dans des recherches de ce genre, la statistique est une arme très infidèle, surtout lorsqu'elle porte sur des périodes aussi restreintes, et qu'elle ne s'applique pas à des faits généraux.

Peut-on nier, d'ailleurs, qu'il n'y ait eu cette année à Londres une épidémie assez meurtrière de variole, malgré l'obligatorité de la vaccination ? Et d'autre part, est-il besoin d'édicter à Naples ces mesures restrictives, alors que le Service municipal arrive à cet heureux résultat de vacciner plus des deux tiers des enfants dans le courant de l'année de leur naissance ?

En Allemagne, la préoccupation qui prime toutes les autres, c'est la création d'Instituts vaccinogènes pouvant mettre à la disposition du public, et des médecins, un stock considérable de vaccin de génisse.

La France se trouve à ce sujet dans des conditions beaucoup plus favorables.

Si quelques hygiénistes proclament encore, par-dessus les toits, l'indispensabilité d'imposer la vaccination et les revaccinations, d'autres, mieux avisés, s'efforcent de vulgariser dans des proportions inusitées jusqu'ici, la culture du vaccin de génisse.

Aussi, de divers côtés, à Paris comme à Bordeaux, à Montpellier comme à Nice, tous les médecins peuvent-ils avoir à leur disposition de la lymphé animale de bonne provenance, et d'efficacité certaine !

Que nous sommes loin des jours de triomphe de M. le Dr. H. Liouville au Congrès de Turin, et au sein de la Société de Médecine publique. Pour peu, on aurait lapidé notre rédacteur en chef lorsqu'il suppliait la Chambre des Députés de ne pas placer *la charrue avant les bœufs* (l'obligation de la vaccine avant d'avoir en main du bon vaccin).

Actuellement, M. Liouville lui-même vient de changer son fusil d'épaule, et c'est avec beaucoup de raison qu'en laissant dormir, en paix, sa fameuse loi de *compulsory vaccination*, il réclame de la Commission du budget pour 1887 les crédits nécessaires, 1o. pour enrichir le Service officiel de l'Académie de Médecine d'un certain nombre de génisses vaccinogènes, 2o. pour créer de toutes pièces, auprès des Bureaux de bienfaisance des principales communes de France, des établissements ou instituts de vaccination animale.

En attendant la réalisation de ces bienfaisantes réformes, nous envoyons un sincère et fraternel de gratitude au jeune député de la Meuse, notre contradicteur d'antan, notre fidèle allié du jour !

Un dernier mot. * * *

Nos lecteurs, se rappellent que c'est

par un vote demandé au suffrage universel, que la Suisse a prononcé, l'année dernière, l'obligatorité de la vaccine.

Au Canada, la loi qui obligeait la vaccination et l'hospitalisation des maladies contagieuses, vient aussi d'être révoquée par le dernier Parlement de Québec.

"Nos députés, écrit le Dr Desroches en nous transmettant cette nouvelle, ont compris le despotisme qu'une pareille législation exerçait sur le peuple."

"N'est ce pas le cas de rappeler, en guise de conclusion, cette pensée philosophique de Sydney Smith :

"Lorsque j'entends les hommes parler de lois immuables, je passe outre, et je les considère comme des insensés !"

* * *

Ces lignes étaient écrites, et déjà composées, lorsque nous avons pris connaissance des travaux du Congrès de Nancy (*Association française pour l'avancement des sciences, 15e session*).

Dans la section d'hygiène publique, M. Layet est venue donner une 2e, ou 3e édition, de son rapport "sur les résultats vraiment merveilleux obtenus par l'Institut vaccinifère de Bordeaux, au point de vue de la prophylaxie de la variole."

Une fois lancé sur ce terrain, l'orateur, partisan d'une *vaccination périodique tous les sept ans*, a commencé le branle-bas du combat en faveur de l'obligatorité de la vaccination. Puis MM Girard, Chauveau et Rochard ont déposé séance tenante, les conclusions suivantes :

La section d'hygiène et de médecine publiques du Congrès de Nancy prie les pouvoirs compétents :

1). De faire une loi déclarant obligatoire la vaccination et revaccination sur le sol français ;

2o. De créer dans tous les chefs-lieux de département des institutions vaccinifères !

C'est toujours le même refrain; mais ce sera toujours un vœu platonique, qui ira prendre place au côté des vœux, non moins platoniques, des Congrès antérieurs, y compris le Congrès de Turin !

Ces Messieurs, du reste, sont plus hardis que l'Académie de Médecine elle-même, qui n'avait pas osé *édicter la revaccination* ! Mais la situation n'est pas changée, car on continue à *placer la charrie avant les bœufs* !

Quand on aura obtenu dans tous les chefs-lieux de département la création d'institutions vaccinifères, les praticiens auront à leur disposition du bon vaccin, et les résultats prophylactiques de la vaccination seront obtenus sans violenter la liberté du père de famille.

Dr. ÉCHO, in *Journal d'Hygiène, Paris*.

L'AVARICE ET LES AVARES.

LES MAUVAIS RICHES.

La fourmi du bonhomme Lafontaine peut-être défendue de s'être montrée aussi dure envers sa voisine, à cause de la modestie de sa situation, en faveur des nombreux enfants qu'elle avait à nourrir et à pourvoir d'une position ; mais on l'aimerait bien mieux si, après avoir fait une verte semonce à la cigale, après l'avoir engagée à ne pas recommencer, elle lui avait abandonné quelques grains pour subsister jusqu'à la saison prochaine.

La leçon aurait été probablement profitable aux cigales de l'avenir ; mais si la bestiole de la fable a droit à quelques circonstances atténuantes, il ne saurait y en avoir pour les fourmis ventruës et richissimes, dont les greniers regorgent, sans qu'elles aient eu à les remplir à la sueur de leur front.

On dirait vraiment que le contact habituel de l'argent finit par métalliser, par encrasser leur âme et leur esprit, par éteindre toutes les notions du juste et de l'injuste. — Il est certaines fortunes qui imposent des devoirs spéciaux ; tout trésor est un dépôt entre les mains de celui qui le possède, et il doit s'en faire large-

ment le dispensateur. Quand on a beaucoup d'argent, quand on en a trop, d'après la notion élémentaire d'une justice distributive équitable, pour se le faire pardonner, il n'y a pas d'autres moyens que de toujours avoir les mains grandes ouvertes, et de donner le plus possibles et le mieux possible.

L'aumône est le sel qui empêche les richesses de se corrompre et de corrompre ; et ne pas avoir les vertus de son emploi, ne pas faire beaucoup de bien de son entourage, lorsqu'on le peut, c'est mal faire.

Vraiment, l'ardeur avec laquelle on souhaite partout la fin des avarés devrait bien leur faire ouvrir les yeux et la bourse. Au lieu d'être l'objet des convoitises de leurs héritiers, en faisant des heureux autour d'eux, de leur vivant même, ils seraient entourés d'attention, d'estime et de tendresse. On a beau se dire : Je n'ai besoin de personne. L'heure des amertumes sonne tôt ou tard, et alors le vide est terrible. Et puis c'est si doux de s'attacher les cœurs par la reconnaissance.

Ce serait si simple pour eux d'arriver à la plus haute considération : en effet, on ne s'incline plus en France devant aucun blason, mais on est rempli de déférence pour les titres de noblesse, conquis par l'intelligence ou la charité : Richard Wallace qui prodigue ses revenus aux institutions philanthropiques : M. et Mme Lenoir qui ont fait à l'Assistance publique des legs princiers : Cochin qui a donné son nom à un hôpital ; Monthyon dont la mémoire est associée à tant de belles fondations, et bien d'autres, sont l'objet de la vénération générale.

Cette considération réjaillit sur les saintes femmes, qui adoptent les enfants des autres, après avoir renoncé aux joies de la maternité : ne croyant pas que leur cœur eût le droit de battre pour un seul amour, elle l'élargissent suffisamment pour qu'il puisse donner une place à toutes les afflictions, et contenir tous les dévouements.

Cela vaut bien le célibat, froid et morne de quelques vieilles filles, qui passent leur temps à thésauriser, à l'écart des

devoirs de la vie sociale et des lourdes charges de la famille.

On ne peut que mépriser celle qui ne paient pas leur tribut à l'humanité, et qui préfèrent leur tranquillité égoïste aux douces satisfactions de faire toujours et largement la charité.

Avec ces joies véritables au cœur, il n'y a pas besoin d'en créer d'artificielles.

Voilà de la bonne et saine notoriété, à la portée des rentiers, plus nombreux qu'on ne croit. qui voudraient bien être quelque chose, mais ne commencent jamais par délier leur sacoche.

Au lieu de donner leur fille à un viveur lézardé, neutralisé, qui a encore le chic, comme dit Baron, mais qui n'a plus de chèque, au lieu de redorer son écu, qui en a grand besoin, avec leurs écus, les parvenus feraient mieux de se souvenir de leur origine, et de montrer, par l'élévation de leurs sentiments, qu'ils étaient dignes des faveurs de l'aveugle fortune.

En faisant une fondation qui porterait leur nom, en prenant sous leur patronage les œuvres pies, qui ont besoin de caissiers, ils feraient un placement plus avantageux, qu'en alliant leur roture à la vanité héréditaire d'un gendre qui remonte plus au moins péniblement jusqu'aux Croisades !...

Le plus solide héritage qu'un père puisse laisser à ses enfants est le souvenir d'une vie sans tache et sans faiblesse. Il n'es pas de médiocres conditions, écrit Champfleury, dans son livre sur les enfants, où l'homme ne puisse se faire remarquer ; et c'est la meilleure éducation pour un enfant que de voir honorer son père et d'entendre le cas qu'on fait de sa personne.

Le fils qui peut regarder son père comme le plus digne du pays, celui qui a le plus travaillé, celui qui est le plus estimé et respecté, possède un héritage qu'aucun revers de fortune ne peut enlever. Et ce trésor, dont il a la garde, un fils sera jaloux de l'augmenter.

Un tel legs est plus considérable que les trésors accumulés par un avare, et dont a la naissance un héritier qui deviendra fatalement prodigue.

Dr L. GRELLETY in *l'Hygiène Pratique*.

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarhes, clous, boutons, et demangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général,

Le médecin la prescrit avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centims

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centims.

Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame 113 rue St Laurent.



LA MAISON BARRE

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C A Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60^{or.}, avait un pourcentage d'alcool de 12.2, un acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 60^{o F.}, avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 60^{o F.} avait une richesse de 16.8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonacité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884— 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme ; une médaille l'argent, une médaille de bronze, (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix— Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886— Un second prix et deux diplomes.

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE ET COMMODOES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
ET
SALLES D'ETALAGE

No. 57,
Rue Adelaide Ouest,
TORONTO.



FABRIQUE
OWEN SOUND ET TORONTO
Agences à
OTTAWA, PETERBORO,
HAMILTON, TO.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Trésorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes: 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoûtante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il refusa aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W. Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but, Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai.